

## Consultations publiques - rue Notre-Dame

### Projet de mémoire pour Collège de Maisonneuve

Il y a un peu plus de 75 ans, le père Hervé Morin fondait le Collège Sainte-Croix, ancêtre du Collège de Maisonneuve. Implanté en plein cœur de l'arrondissement Hochelaga-Maisonneuve, le Collège avait pour but de donner la chance aux habitants de ce quartier ouvrier d'obtenir une éducation de qualité. Le Collège compte aujourd'hui plus de 50 000 diplômés. En ce sens, nous pouvons certes affirmer que l'institution s'est toujours souciée du développement de l'Est de l'Île.

Le projet présenté par la Ville de Montréal est porteur de développement économique. La rue Notre-Dame offre un accès principal au port de Montréal, l'un des plus importants en Amérique du Nord. La modernisation de la rue Notre-Dame apportera une fluidité dans les déplacements des 3000 camions qui sortent du port de Montréal, ce qui représente une belle occasion pour encourager et consolider le développement économique de l'Est.

Par ailleurs, le projet de la Ville améliorera la qualité de vie des résidents des quartiers situés à proximité de la rue Notre-Dame en redirigeant, sur l'axe Notre-Dame, la circulation qui transite dans les secteurs résidentiels. Nous sommes conscients que le flot actuel de circulation sur la rue Notre-Dame fait en sorte que de nombreux automobilistes utilisent les rues avoisinantes pour éviter les bouchons de circulation. Les mesures d'apaisement de la circulation permettront assurément de diminuer la circulation de transit. La qualité de l'air dans les quartiers limitrophes s'en trouvera améliorée ainsi que la sécurité. Les mesures d'apaisement de la circulation contribueront ainsi à réduire le nombre d'accidents impliquant des véhicules et des piétons (notamment des étudiants) dans les secteurs résidentiels où surviennent plusieurs accidents en raison de la densité de la circulation. Au Collège de Maisonneuve, nous avons une préoccupation pour l'économie de l'Est de Montréal, mais nous souhaitons que cet essor se fasse en harmonie avec les résidents des quartiers avoisinants.

Par ailleurs, l'économie n'est pas le seul facteur qui milite en faveur du projet de modernisation de la rue Notre-Dame. Au Collège de Maisonneuve, nous souhaitons qu'elle se fasse tout en assurant la sauvegarde des parcs et du patrimoine. La tranchée proposée à la hauteur de la rue Pie-IX est, selon nous, un compromis acceptable, car elle est recouverte. L'unification des parcs Morgan et Champêtre permettra d'augmenter la superficie de cet espace vert, d'améliorer ses accès et de le rendre plus sécuritaire.

Si le Collège de Maisonneuve avait un seul message à livrer lors de la consultation publique, c'est que le *statu quo* est inacceptable et que la modernisation de la rue Notre-Dame est un projet essentiel pour le développement économique de l'Est de Montréal.



**Pierre Harrison**, directeur général  
Collège de Maisonneuve  
514-254-7131 poste 4211  
dgeneral@cmaisonneuve.qc.ca